

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 10 juillet 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER – G. GUIRAUD

Absents représentés : M. GROSSO par M. ROUVIER - M. PEREZ par G. REQUENA - J. HURTADO par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - F. PEREZ par P. KAPPLER - C. PINO par G. GUIRAUD

Absent : W. BIGNON

19. Cession girobroyeur (J-C. ARAGON)

Suite aux rapports des services techniques indiquant l'obsolescence de notre girobroyeur, ce dernier a été mis en vente sur le site webenchères.

M. Zervato Jacques a fait une proposition d'achat à 8870 € TTC.

Il appartient au conseil municipal :

D'approuver la vente du girobroyeur communal pour un montant de 8870 € TTC à M. Zervato Jacques.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

À L'UNANIMITE

Approuve la vente du girobroyeur communal pour un montant de 8870 € TTC à M. Zervato Jacques.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

